



PRÉFÈTE DES HAUTES-PYRÉNÉES

Direction de la Stratégie et des Moyens  
Service du développement territorial  
Bureau de l'aménagement durable

**AVIS D'ENQUÊTE**

-----

**relative au projet de suppression du passage à niveau  
PN 113 à Saint-Paul  
sur la ligne Toulouse-Bayonne.**

Le public est informé que par arrêté préfectoral de ce jour, une enquête publique est prescrite du samedi 3 septembre au samedi 17 septembre inclus, en vue de la suppression du passage à niveau PN 113 situé sur la commune de Saint-Paul.

Chacun pourra prendre connaissance du dossier en la mairie de Saint-Paul, aux jours et heures d'ouverture des bureaux.

Le public pourra consigner ses observations sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par écrit, avant la fin de l'enquête, au commissaire enquêteur, à l'adresse de la mairie de Saint-Paul (65 150).

Mme Delphine MERCADIER-MOURE, commissaire enquêteur, recevra le public à la mairie de Saint-Paul les samedis 3 et 17 septembre 2016, de 9 h à 10 h.

Dans le délai d'un mois suivant la clôture de l'enquête, le commissaire enquêteur remettra son rapport et ses conclusions motivées. Toute personne pourra en demander communication à la Préfecture (Bureau de l'Aménagement Durable - Place Ch. de Gaulle - 65013 Tarbes cedex 9).

Tarbes, le 12 AOU 2016

La Préfète,  
Pour la Préfète et par délégation  
Le Secrétaire Général ,

Marc ZARROUATI